

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	27 (1939)
Heft:	550
Artikel:	Le Congrès de Copenhague : (suite de la 1re page)
Autor:	Debrit, A.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-263439

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'apporter notre aide dans des circonstances souvent presque sans issue. Mais, et bien que nous ayons réuni 15.000 francs — dont 10.000 ont été versés à la Centrale suisse pour les réfugiés et 5.000 utilisés pour des cas particuliers — nos ressources sont actuellement épuisées.

Notre appel est inspiré par deux grands motifs. Nous ouvrons la voie vers une nouvelle existence à des malheureux, et nous maintenons pour notre pays la noble réputation de porter secours à ceux qui sont dans la détresse. Donnons donc, donnons ce dont nous pouvons nous priver, car combien notre sort est-il enviable en regard de ces déshérités, qui ne possèdent plus rien et ne peuvent compter que sur la générosité de leur prochain ?

Pour l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses.

La Trésorière :
A. WARTENWEILER-KEPLI.

La Présidente :
Clara NEF.

Compte de chèques postaux : VIII c 2288,
Frauenfeld.

Le Congrès de Copenhague

(Suite de la 1^{re} page.)

Si bien que, lorsqu'à la dernière séance du Comité Exécutif et juste avant que s'enchangent les adieux, Rosa Manus eut l'heureuse idée de prier la présidente de demander à chacune de nous quelle impression elle emportait de ce Congrès, ce fut une note optimiste et reconfortante qui résonna. Chacune de nous s'accorda à relever la belle franchise et la loyale sincérité des discussions, même des plus pénibles, la conviction sérieuse des opinions énoncées, même de celles qui se heurtèrent le plus catégoriquement, l'élan et l'enthousiasme toujours vivants pour l'Alliance, même chez celles qui se déclarèrent opposées à telle partie de son programme ou à telle de ses méthodes. ... « J'aurais pleuré d'émotion, déclara Alison Neilans, quand, après mon appel pour la reconstruction de nos finances, j'ai promené dans la salle un plateau sur lequel pluaient les couronnes danoises, les livres sterling, les chèques, les promesses de contributions régulières à notre budget, les inscriptions de nouveaux membres individuels... »

Et une autre de nos collègues ajoutait à mi-voix : « Il est entendu que nous avons été fréquemment insupportables, autoritaires, exclusives, incompréhensives, que nous avons trop et trop fréquemment parlé, n'avons voulu céder en rien, nous sommes cramponnées à notre point de vue, éprouvant beaucoup de peine à admettre celui d'autrui. Mais aucune n'a été mesquine, intrigante ou personnelle ; aucune n'a fait acte de jalouse ou de petitesse, aucune n'a cédé à des motifs qui n'étaient pas ceux de sa conscience et de ses convictions. Toutes ont été « de chic femmes », et si nous n'épousons certes pas toutes les idées les unes des autres, nous sommes fiers que ce soit le drapeau de l'Alliance qui nous groupe toutes sous ses plis ! »

Ne valait-il pas la peine, au mépris de toutes les difficultés, les incertitudes et les craintes de cet été 1939, de tenir un Congrès sur lequel il est possible de porter pareil jugement ? E. Gd.

II. La femme dans la Société moderne..

...ce qu'elle fait et ce qu'elle demande : tel est le filtre, un brin ambitieux, de la première journée du Congrès. . .

Précisions nécessaires

A propos de la « World's Woman's Party »

L'installation dans une des plus luxueuses villas de Genève du regroupement de ce nom, la publicité savante et abondante faite à cette occasion, l'éclat promis plutôt que réel de la fête nocturne du 18 août pour l'inauguration de ce nouveau « centre international », ayant créé pas mal de confusion dans l'esprit de tout un public, la demande nous a été adressée de divers côtés d'apporter ici quelques renseignements et précisions, ce que nous faisons bien volontiers.

La *World Woman's Party* est l'élargissement sur la base internationale d'un regroupement purement américain, la *National Woman's Party*, de date relativement récente. Car ce n'est, sauf erreur, qu'en 1913 qu'il fut créé, alors que le mouvement suffragiste et féministe a déjà pris naissance aux Etats-Unis vers 1845, avec les admirables apôtres dont il a été souvent question ici même, Susan Anthony, Lucy Stone, Lucretia Mott, d'autres encore qui consacrèrent tout à cette cause, et qui fondèrent dès 1866 les premières Associations suffragistes. Celles-ci fusionnèrent entre elles en 1890 pour constituer l'Association nationale américaine pour le Suffrage féminin, qui, sous la présidence de Susan Anthony d'abord, de Rev. Anna Shaw, — la première femme pasteur aux Etats-Unis — ensuite, de Mrs. Carrie Chapman Catt enfin, le chef incomparable autant par ses capacités intellectuelles que par la dignité de son caractère, mena campagne trente ans durant pour l'obtention du droit de vote, le suffrage féminin ayant été introduit en 1920 dans la Constitution fédérale, comme le savent nos lecteurs. Ce sont aussi Miss Anthony et Mrs. Catt qui furent les fondatrices de nos principales organisations féministes internationales de l'heure actuelle : le Conseil International

des Femmes, créé à Washington en 1888, et notre Alliance Internationale pour le Suffrage et l'action civique et politique des Femmes, née à Washington également en 1902.

Lorsque fut définitivement ratifié « l'amendement fédéral » reconnaissant aux femmes le droit de vote, l'Association suffragiste américaine, loin de se dissoudre, se transforma en une *Ligue nationale des Femmes électriques*, qui forte de plusieurs centaines de milliers de membres, continua à suivre le développement des questions féministes à travers les Etats-Unis, et s'attela notamment à la tâche considérable de l'éducation civique de la nouvelle citoyenne. Et ici se marqua nettement la différence entre son activité et celle de la *National Woman's Party*, qui n'avait pris part aux sept dernières années de la grande campagne pour l'émanicipation de la femme américaine, et dont le programme pouvait se résumer en ce seul mot : *Egalité*. C'est ainsi que de profondes divergences se manifestèrent dans les questions touchant au travail féminin par exemple, la N. W. P. refusant toute protection légale spéciale aux travailleuses, alors qu'au contraire la Ligue des Femmes Electriques l'estimait justifiée pour lutter contre l'exploitation des ouvrières : une vieille discussion bien connue aussi dans notre Europe. Plus tard, quand, sous l'influence d'un chef actif et hardi comme Miss Alice Paul, la N. W. P. réussit, ayant créé une Commission Interaméricaine de Femmes, à participer à ce titre à des réunions internationales, la même différence de conception éclata dans d'autres domaines, celui de la nationalité de la femme mariée par exemple : il me semble encore entendre Maria Vérone déclarer avec exaspération après des journées et des journées de discussions inutiles : « En vérité, je crois que s'il était écrit quelque part que les hommes devaient recevoir cent coups de bâton, ces dames pour réaliser leur programme d'égalité à tout prix en réclameraient autant pour les femmes !... »

Nous ne savons pas comment, ni grâce à quels appports d'autres continents, la N. W. P. a pu se transformer dernièrement en une organisation mondiale : en effet les brefs discours prononcés lors de la fameuse fête du 18 août ont été muets à cet égard. Le fait qu'à côté d'une présidente britannique — on a beaucoup remarqué dans les milieux bien informés que Miss Alice Paul, qui chantait pourtant être l'âme de ce mouvement, n'a joué aucun rôle dans cette festivité — ont seulement pris la parole des oratrices de quatre autres pays et qui ne représentaient guère qu'elles-mêmes, n'a pas pu apporter de réponse satisfaisante à ceux qui se posent cette question. Ce qui, d'autre part, nous a fortement amusées a été d'entendre, et le Conseil d'Etat (canton), et le Conseil Administratif (Ville de Genève), qui, il y a quinze mois, avaient habilement étudié l'invitation à se faire représenter à l'Assemblée des suffragistes suisses, apporter officiellement leurs voix et leurs hommages à un regroupement presque uniquement américain, dont le programme d'égalité absolue et totale ferait dresser d'horreur leurs cheveux sur leur tête s'ils en prenaient connaissance ! Quelques mauvaises langues se sont demandé si c'était le fait que les revendications de la W. W. P. ne leur paraissaient toucher que des problèmes bien plus lointains d'eux que le suffrage des femmes de Genève qui avait incité nos magistrats à cette subite bienveillance ?...

Chaque regroupement, comme chaque individu, a indubitablement droit à ses opinions, et tout en étant très éloigné de partager celles de la W. W. P., nous ne porterions aucune critique sur son activité si nous étions certaine que celle-ci ne s'exerce pas selon des méthodes qu'une longue expérience nous a appris à connaître. Et malheureusement, la propagande récemment conduite à Genève ne nous a que trop montré que rien n'était changé à cet égard. E. Gd.

Ce que fait la femme : elle tient le ménage, elle achète (« elle dépense l'argent que nous gagnons », disent les méchantes langues masculines!), elle travaille pour son entretien, elle soulage les misères... C'est en se plaçant à ces quatre différents points de vue que les huit oratrices inscrites et quelques personnes prenant part à la discussion, ont traité ce vaste sujet, sous la présidence de Mme Ingeborg Hansen (Danemark). Nous avons entendu énoncer des idées intéressantes, les unes nouvelles pour la Suisse, les autres bien connues chez nous ; à un moment donné, la discussion a quelque peu déraillé sur l'enseignement ménager tout court ; le point culminant qui a retenu l'attention a été « l'histoire de la petite dentelle flamande », et si le tout a un peu manqué de cohésion, de collaboration étroite — comment en serait-il autrement quand les oratrices viennent de sept pays différents ! — nous pouvons en retenir ceci : la femme, dans la société moderne, a encore beaucoup à demander, sa situation légale est enviable dans les pays scandinaves, mais est bien loin d'être équitable dans la plupart des autres nations.



brochure „Du Schweizerfrau“
Office suisse des professions féminines, Zurich.

elle publie des statistiques, des chiffres documentaires qui constituent une argumentation précieuse, — mais que généralement on ne trouve pas sous la main au moment précis où l'on en a besoin ! — sur le montant des impôts payés par des femmes, sur le nombre des femmes membres de Commissions officielles, et ironise plaisamment sur le sort des pétitions féminines... .

Mais tous les aspects de la vie de la femme suisse figurent aussi dans cette brochure, brièvement et alertement exposés : son rôle dans la famille, comme mère, comme éducatrice, travailleuse infirmière, productrice et consommatrice, artiste, ménagère, paysanne, — ah ! le beau portrait d'une maîtresse femme de nos cam-

pagnes, râteau en main, tête levée, regard droit — l'activité des groupements catholiques, socialistes, celle de la jeunesse, celle des femmes pour la paix. En 110 petites pages, c'est un raccolto vivant, frappant, amusant à feuilleter, instructif à consulter, et qui ne peut manquer de s'enlever rapidement. Lectrices, faites donc vite vos achats et vos commandes : il n'y a pas pour nous femmes de souvenirs meilleurs à rapporter de notre *Landes Ausstellung*, ni de meilleure façon de témoigner de notre gratitude à celles qui prirent tant de peine pour que nous ne fussions point oubliées dans cette incomparable manifestation nationale.

J. GUEBAUD.
* * *

On peut voir dans le pavillon de la Chimie (N° 34) un panneau de grandes dimensions, entièrement brodé à la main, et dont l'exécution en tapissérie est due au magasin « Au Memuet » (Genève), dirigé par une de nos fidèles abonnées. Ce panneau qui représente des teinturiers a été exécuté pour la maison Sandoz, à Bâle, en 369 couleurs différentes. On ne sait pas ce qu'il faut admirer le plus, de la virtuosité du fabricant de produits chimiques ou de l'habileté minutieuse des ouvrières de l'aiguille.

Les poupees suffragistes
au Pavillon de la Femme.
Reproduction de la brochure „Du Schweizerfrau“.



Cliché Office suisse des Professions féminines.

La ménagère.

Mrs. Linda Littlejohn, une sympathique et énergique représentante de l'Australie, estime que la femme en sa qualité de *homemaker*, soit de créatrice du foyer, est la femme la moins bien payée du monde entier. Alors que toutes les autres ouvrières sont de nos jours rémunérées en espèces, elle continue à l'être en nature ! Et ainsi, sans les connaître évidemment, elle développe les mêmes thèses que le Dr. Muret sur le salaire de la ménagère, cette solution lui semblant seule équitable.

Les déléguées norvégiennes protestent avec véhémence. « S'il existait pareille loi, crient-elles, c'est alors que les anti-féministes crieront que la femme doit retourner au foyer ! puisqu'elle y est payée ! ». Mme Stjernstrødt, déléguée suédoise, fait remarquer que la loi suédoise règle ce conflit de la façon suivante : le conjoint « qui gagne » — cela peut donc aussi bien être la femme que le mari — est obligé de donner à l'autre un pourcentage de son traitement pour les frais du ménage, pour les enfants, et même pour ses propres dépenses. Une autre déléguée australienne pense que les allocations familiales feraien l'affaire ; mais en somme, quoique tout le monde soit d'accord que la situation de la ménagère n'est pas ce qu'elle devrait être, l'enthousiasme pour le « salaire de la ménagère » ne semble pas considérable et personne ne paraît souhaiter une solution autre qu'une loi sur le modèle suédois.

La consommatrice.

Un ministre aurait dit, nous raconte Dr. Posthumus (Hollande), qu'une ménagère a autant d'importance qu'un ministre des finances : eh ! bien ceci est à son avis sous-estimer la valeur de la ménagère ! Le pouvoir de la femme comme consommatrice pourrait être considérable : mais l'est-il vraiment ? Son travail est-il considéré comme un travail professionnel ? a-t-elle les connaissances techniques nécessaires ? c'est-à-dire connaît-elle les matières premières ? les marchandises ? (C'est été là une bonne occasion de parler de la Ligue sociale d'acheteurs, ce que malheureusement personne n'a fait).

Mme Karen Braae (Danemark), nous montre à nouveau la supériorité des pays du Nord, en nous parlant assez longuement du « Conseil national de science économique du Danemark », où les femmes jouent un rôle considérable. Il a été créé en 1936 par une nouvelle loi, et son comité dépend du ministère de l'intérieur. Ce Conseil se charge aussi de la publication de brochures, sur l'alimentation par exemple ou sur la rationalisation du travail ménager, publie une revue mensuelle et organise des conférences pour intéresser le public aux questions économiques. Ce que nous désirerions tant en Suisse : une collaboration étroite entre les femmes et les autorités pour toutes les questions économiques, semble merveilleusement réalisé au Danemark.

Les déléguées de la Palestine ayant réclamé une meilleure instruction ménagère pour toutes les jeunes filles, on clôt la séance sur des paroles très justes de Mme Simienska (Pologne) : « Il ne faut pas parler de division du travail dans le ménage ! Mari et femme, garçons et filles doivent être tous capables de tout faire !

La travailleuse professionnelle.

Ce sont des Françaises, Mmes Boyer et Lehmann, et une Danoise, Mme Westergaard, qui partagent la tâche de traiter ce sujet. Elles constatent que 50 % des personnes exerçant une profession sont des femmes. En France et en Suisse plus du tiers des travailleurs sont féminins, et en Danemark même les deux tiers. Il serait plus facile d'énumérer les professions que n'exercent pas les femmes que celles où elles sont occupées. Quand Mme Westergaard a débuté dans le service des chemins de fer, son chef se demandait si une femme avait le droit de vendre des billets de chemins de fer, ou seulement de les enregistrer ! Aujourd'hui on ne pose plus de questions de ce genre, mais, sauf en Russie, la femme a rarement obtenu l'égalité de salaire ; souvent aussi l'égalité de formation professionnelle (*training*) fait défaut, et presque toujours l'égalité d'avancement. Le droit au travail n'est pas suffisamment assuré. Si ces idées démocratiques de liberté et d'égalité sont réalisées, conclut Mme Lehmann, alors l'Alliance aura accompli sa tâche essentielle. Mme Boyer insiste sur le fait que les femmes sont presque entièrement absentes dans les grands trusts, dans les hauts comités qui s'occupent d'économie publique. *Nous ne devons pas laisser faire tout par les hommes seuls !*

La travailleuse sociale.

La baronne Boël, présidente du Conseil International des Femmes, est à la tribune. Pour nous montrer l'évolution sociale qui s'est produite dans la position de l'ouvrière, elle nous raconte qu'un jour, voulant faire réparer une vieille dentelle flamande, elle se heurta

Petit Courrier de nos lectrices

C. L. (Lausanne) à Mme Vollenweider. (N° 543). — Mme I. Vollenweider n'est certainement pas seule à déplorer la dure nécessité qui constraint notre pays à s'armer et à dépenser des sommes astronomiques pour la défense militaire. Toutes les femmes suisses, j'en suis convaincue, souhaitent la paix et seraient prêtes à beaucoup de sacrifices pour la maintenir. Et cependant, la paix à tout prix est elle-même le meilleur ? N'y a-t-il pas des valeurs : libertés de presse, d'opinion, de foi, anti-racisme, qui sont plus précieuses que la paix même, plus précieuses que les vies humaines ? Ne devons-nous pas être prêts à donner nos fils pour défendre ces valeurs éternelles ? Ne devons-nous pas être prêts à donner nos forces et nos capacités au pays en sacrifiant s'il le faut nos convictions pacifistes ? Et puisque les autorités civiles n'ont rien fait pour utiliser nos forces, force nous est bien de nous mettre au service des autorités militaires.

Sans croire la guerre inévitable, ne vaut-il pas mieux être prêts à toute éventualité et nous préparer à l'avance aux tâches multiples et difficiles qui nous incomberaient alors ?

Th. E. (Lausanne) à une lectrice qui aime la logique". (N° 548). — Voici, sans commentaire, une remarque assez curieuse faite par un jeune Allemand, « venu en échange » en Suisse : « Chez nous — il parlait surtout de sa famille — le vote des femmes n'a rien modifié. Ma mère demande à mon père comment elle doit voter, et les domestiques posent la même question à ma mère. En fait, c'est comme si mon père avait droit à quatre voix. Les femmes seules votent pour le Führer qui est leur idole ».

Ce jeune Allemand est persuadé qu'il en est partout ainsi dans son pays. Il parut fort surpris lorsque ma femme lui répondit qu'en Suisse, il n'en serait pas ainsi, que chacune voterait librement, et même parfois émettrait une opinion autre que celle de son mari ou de son frère ?

Quelle conclusion en tirer ?

M. C. à Yv. V. (Lausanne). Vous dites, chère Yvonne, que les femmes n'ont pas besoin de voter, parce que les hommes votent si bien, gouvernent si bien chez nous. Il vous plaît à dire. Un détail seulement : que pensez-vous de cette Commission scolaire, spécialement constituée pour l'école ménagère intercommunale de Bavois-Penthéréaz-Corcelles-Sachy-Essert-Pittel-Chavornay, qui ne comprend que des hommes ? Pas de femme ! Et l'on pourra en citer encore bien d'autres qui pratiquent un ostracisme semblable.

Fancy (Genève) à une cousine d'Angleterre. — Non, je ne vous parlerai ni de l'Exposition de Zurich, ni de celle des chefs-d'œuvre du Prado à Genève, ma bonne cousine, mais bien plutôt du cri du jour : « Des enfants ! Des enfants ! » qui se chante, ou se siffle, à volonté, sur l'air connu des Lampions. « Allez-y Mesdames ! faites votre devoir : Donnez-nous des enfants ! et vous aurez bien mérité de la patrie ». Ça, c'est le chœur des journalistes, (à l'exception d'un seul, homme de bon sens) qui, sur plusieurs colonnes de journaux, y vont chacun de leur petit ou grand compte.

Des enfants ! Facile à dire et à écrire. Vit-on jamais tous les choux se pomper et les cigognes ne jamais rater une livraison ? Des enfants ! moi, je veux bien. Encore me faudrait-il trouver un mari car, comme on dit chez nous, dans la simplicité naïve de mon village, il faut être deux pour se marier et... procréer. Or, si l'on en croit les statistiques (est-ce donc à nous, pauvres têtes sans cervelles de le rappeler aux cerveaux équilibrés ?) il y a plus de femmes que d'hommes de par le monde. Et en Suisse, comme ailleurs. Le remède ?... Faute de pouvoir supprimer ces femmes trop nombreuses, va-t-il falloir envisager la polygamie, comme chez les Mormons ? Horreur. Devenir une fille-mère ? Tristesse et déchéance. Alors quoi ?... Alors, de tout malins proposent d'imposer les célibataires — femmes non exclues sans doute, car quand il s'agit de payer des impôts... — et de les punir ainsi de leur stérilité forcée. Le loup, hélas, trouvait bien des raisons pour dévorer l'agneau.

« Mais, écrit-on encore, — et avec quelle véhémence ! — il y a les couples sans enfants. Ah ! ceux-là, point de grâce. Cinquante pour cent de taxation supplémentaire à ces jouisseurs, ces égoïstes, ces roublards ! » Le dernier mot de l'anathème ; à croire, ma cousine, qu'il s'y mêle je ne sais quelle envie... « Haro sur les couples sans enfants ! »

Cruauté et bêtise humaines. Devra-t-on, pour apaiser leur hargne, soulever le voile des intimités conjugales, faire étalage des déficiences physiologiques, révéler la tare héréditaire ou telle maladie de l'un ou de l'autre des conjoints ?... Mettre des enfants au monde, dans certains cas, est un crime ; de même imposer une maternité à sa femme, peut-être insuffisamment résistante pour supporter les douleurs de l'enfantement, en est un autre. A quoi servirait-il de tuer l'arbre pour un fruit problématiquement viable ? Mais je plaide convertie, puisqu'en Angleterre le Birth Control s'applique intelligemment. Qualité vaut mieux que quantité.

Si l'on envisage la question du point de vue économique, on peut se demander s'il est souhaitable que la Suisse, à l'étroit entre ses lacs et ses montagnes et sans désir guerrier d'expansion, voie s'accroître le nombre de ses habitants ? De temps, ses fils et ses filles durent s'expatrier, faute de pouvoir vivre, sinon mourir, au pays. Aujourd'hui quand l'étranger ferme ses portes et renvoie nos ressortissants, promis chez nous au chômage et souvent à la misère, convient-il d'augmenter les bouches à nourrir ? Moins de pain ; plus d'êtres chétifs. Autre chose la femme forte qui possède les moyens d'élever sa nichée. Cette femme a le droit, presque le devoir, (ne pas l'assimiler tout de même à du bétail de reproduction !) de continuer la race en satisfaisant aux désirs de son mari et de la patrie. Par contre, punir les couples sans enfants, ce serait immoler la liberté individuelle (liberté chérie, un mot seulement...) et instituer un régime d'exception pour une classe de parias.

N'est-ce pas, ma cousine ?

à un refus: impossible de confectionner une pareille dentelle aujourd'hui, car pour que le fil acquière la qualité voulue, l'ouvrière devrait travailler dans une cave humide, sans lumière du jour ! Le sentiment social de nos arrière-grand-mères ne souffrait pas de se parer au prix des misères des autres, alors que les générations suivantes ont évolué et ont créé des lois de protection. « Mais il y a encore beaucoup à faire pour que chaque femme puisse goûter des douceurs de la vie... » et un travail social efficace doit pouvoir se baser sur des lois sociales. Là où les femmes ont fait leur entrée au Parlement, elles ont toujours porté leur intérêt sur l'élaboration de ces lois.

Mme Simienska (Pologne) souligne l'importance, dans le travail social, de l'élément féminin qui a été et reste indispensable. La grande activité des femmes polonaises dans ce domaine nous inspire le respect. Il faut qu'il n'y ait aucune entrave au travail social de la femme — et pour cela, hélas ! nous le savons assez en Suisse, le droit de vote est le moyen efficace, la porte ouverte, le chemin direct, au lieu des détours pénibles que nous devons effectuer.

La conclusion de cette première journée fut donc digne d'un congrès suffragiste, et pour revenir à notre titre: Que demande la femme dans la Société moderne ? cette réponse se dégagé nettement: Tout simplement: le suffrage ; et là où elle le possède déjà, une application plus stricte, en même temps qu'une action mieux coordonnée et plus déterminée des femmes.

(A suivre)

A. DEBRIT.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses s'est réuni les 10 et 11 juin à Zurich. Du procès-verbal de cette séance, nous donnons ces quelques extraits :

Service complémentaire national. La tâche de notre Comité, dans ce domaine, est achevée. L'organisation du service complémentaire féminin incombe aux cantons et aux communes collaborant avec les sociétés féminines.

Réfugiés. La situation est telle qu'une continuation de la collecte en faveur des réfugiés est nécessaire afin de pouvoir accorder au plus grand nombre d'entre eux l'argent qui, seul, leur permettra de quitter notre pays. L'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, selon décision de son Comité, adressera sous peu un appel au grand public et prie les sociétés affiliées d'apporter chaudement cette action.

Collecte de la Fête Nationale du 1^{er} août. Les Comités cantonaux sont presque tous constitués et la Présidente compte qu'une propagande bien

organisée aura pour effet de réunir une somme importante en faveur des mères nécessiteuses.

Service civil pour les jeunes filles. Par un rapport détaillé de la Commission d'étude, le Comité pris connaissance avec satisfaction que cette Commission s'est constituée en Comité d'action avec la tâche de réunir les fonds nécessaires à l'organisation de trois ou quatre camps de service civil volontaire. Le Comité de l'Alliance a exprimé son entière approbation à ce sujet.

lutte contre l'alcoolisme. Le Comité décide de prendre position contre l'initiative « Reval » (retour à l'état de chose d'avant la loi de 1931) et de signer la pétition des sociétés qui combattent cette initiative.

La Commission d'Etude des lois a présenté une requête au Président du Conseil National le priant de pousser activement l'élaboration de la loi sur le travail à domicile. Elle étudie actuellement la révision du droit de cautionnement.

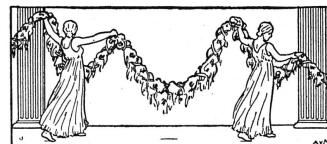
Visites guidées à l'Exposition nationale. L'Office suisse des professions féminines rappelle qu'il s'offre à conduire des groupes féminins à travers l'exposition. Il demande que l'on s'annonce à l'avance à son bureau, Zollikerstrasse, 9, Zurich.

Le rapport sur le Cinquantenaire du Conseil international des femmes a paru sous le titre : *Histoire des Conseils nationaux affiliés au C. I. F.* C'est un joli volume rédigé en trois langues et qui constitue un document utile à consulter. Il ferait fort bien l'objet d'un cadeau; on peut se le procurer auprès de la présidente (Prix: 1 fr. 50).

L'Assemblée générale de 1939 aura lieu, comme on le sait, le 30 septembre, à Winterthour. Le 1^{er} octobre: visite libre de l'Exposition nationale. Nous prions chacune de prendre note de ces dates.

A. B.

(Publication retardée en raison de l'interruption de notre parution en été).



A travers les Sociétés

Les femmes et le cautionnement.

Lors de leur dernière journée tenue à Macolin le 6 juin, les « Femmes jurassiennes », après avoir entendu un exposé de Mme Humbert-Böschenstein, avocate, sur la révision des articles du Code des obligations régulant le cautionnement, ont voté la résolution suivante:

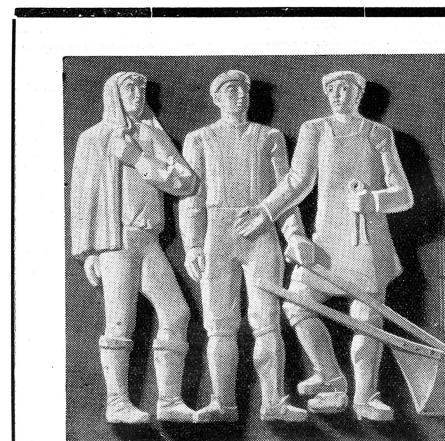
« Habitant une région doublement et simultanément frappée par les crises industrielle et agricole, nous tenons à exprimer notre espoir en l'adoption finale d'une mesure légale d'après

laquelle les époux ne pourront valablement cautionner sans le consentement de leur conjoint. Nous voyons par là un moyen efficace de diminuer le nombre des familles ruinées par des cautionnements irréfléchis ».

L'éligibilité des femmes dans les Conseils ecclésiastiques.

La Commission de la Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud en faveur de l'éligibilité des femmes dans les Conseils ecclésiastiques a remis sa tâche à un comité de membres de l'Eglise Nationale. Ce comité s'est constitué et a nommé comme présidente Mme R. Joliquin, à Villazrel, et comme secrétaire: Mme J. Parel-Gignard, à Lausanne.

Le Mouvement Féministe
se vend au numéro
Librairie Payot, rue du Marché, Genève
A l'Union des Femmes, r. Et.-Dumont, 22
A l'Administration, 7, rue de Chêne.



UN POUR TOUS,
TOUS POUR UN!

C'est la devise dont s'inspire toute l'action des coopératives de consommation. Celles-ci veulent, par le moyen de l'enf'aide économique, assurer à leurs membres des conditions de vie meilleures.

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES
de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}
Téléphone : 43.285 (permanent)
s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES



EN CAS DE DÉCÈS

L'Union Mondiale de la Femme pour la Concorde Internationale
(Palais Wilson — Genève)
organise des
Journées d'Etudes Internationales
en français

du Jeudi 7 au samedi 9 septembre 1939

Jeudi 7 septembre :
14 h. 30. Situation politique internationale.
16 h. 30. Visite à la Société des Nations avec exposé.

20 h. 30. Réception chez un membre du Comité de l'U. M. F.

Vendredi 8 septembre :
9 h. 30. La paix sous l'angle économique. Réformes et systèmes préconisés.
10 h. 45. Discussion par groupes.
12 h. 30. Lunch avec le groupe anglais.

15 h. L'Union Mondiale : méthodes de travail et de propagande. Application pratique sur le terrain économique: « l'Alimentation ». Discussion.

20 h. 30. Assemblée générale de l'Union. Rapports divers et adoption des statuts.

Samedi 9 septembre :
9 h. 30. Visite du Bureau International d'Education. Visite du Bureau International du Travail avec exposé.

Après-midi. Des excursions sur le lac ou dans la campagne genevoise sont prévues avec le groupe anglais.

Finance d'entrée: Fr. 4.—
ou : 2.— par séance.

Pour plus de détails, s'adresser au Bureau Central de l'Union Mondiale, 52, rue des Paquis, Genève.

Pour la publicité dans le MOUVEMENT, s'adresser à Mme Lépine, 2, avenue Soret, Genève.

L'ÉCOLE MÉNAGÈRE
HORTENSIA
AU MONT-SUR-LAUSANNE
(alt. 720 m.)

a pour but de former de bonnes maîtresses de maison. Son enseignement est à la fois pratique et scientifique. Il permet aux futures maîtresses de maisons de faire régner dans leur foyer, grâce à leur savoir-faire, la santé et le bien-être. Les inscriptions pour le semestre d'hiver sont reçues dès présent.

Demandez le prospectus et le programme détaillé des cours à la Direction.

La Maison de la Laine
et de tous les tricotages
TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
1, rue du Vieux-Collegiate - Genève
(côté Poste) Tél. 45.991
Explications gratuites de Mme V. Renaud

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10